

## DELIBERATION du conseil académique de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

#### Séance du 16 avril 2024

# Délibération n° 01 - 2024 relative à l'élection du vice-président du conseil académique

Vu l'article 22 des Statuts de l'URCA,

Par délibération en date du 16 avril 2024, le conseil académique de l'université de Reims Champagne-Ardenne a procédé à l'élection de madame Emmanuelle LECLERCQ en tant que vice-présidente du conseil académique.

#### Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	78	Membres présents	48	
Majorité absolue	40	Membres représentés	19	
Nombre de pouvoirs	19			

#### Décompte des suffrages

Votants	67	Pour	55	Contre	4	Abstention	8

### Délibération adoptée

Visa du président

**Christophe CLEMENT** 

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, chancelier des universités le : 18/04/208

Document mis en ligne le : 18 04 2024